

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2020.00191**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000192
Commission	<b>Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion</b>		
Direction en charge	Social, santé publique et lutte contre les discriminations		
Objet	Association Banque alimentaire de la Loire - Convention d'objectifs et de partenariat - Désignation d'un représentant de la Ville - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

**Secrétaire de séance**

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

La Ville de Saint-Étienne soutient les actions que mènent diverses associations dans le but de lutter contre l'exclusion, l'isolement et les discriminations en favorisant l'insertion sociale.

A ce titre, elle encourage depuis de nombreuses années l'action conduite par la Banque alimentaire de la Loire, association structurant l'aide alimentaire sur la commune par le biais des associations adhérentes, elles-même en contact direct avec les bénéficiaires. L'aide alimentaire leur permet d'économiser, en moyenne, 95 € par mois (source : enquête CSA 2018).

■ **Motivation et opportunité**

La Banque alimentaire a fêté ses 35 ans en 2019. A l'automne 2019, on dénombrait 9 000 000 personnes en-dessous du seuil de pauvreté.

Depuis janvier 2020, l'épidémie de Coronavirus COVID-19 est venue impacter les circuits normaux de distribution de l'aide alimentaire. Elle a notamment amplifié :

- les besoins en bénévoles rajeunis. En effet, les bénévoles seniors œuvrant le plus souvent au sein des associations adhérentes, plus vulnérables ont dû être préservés. Les équipes de terrain ont été renforcées par des bénévoles plus jeunes et dotées d'équipements individuels de protection pour protéger et se protéger contre la circulation du virus actif sur la commune.
- les besoins de première nécessité des plus fragiles, parmi lesquels notamment les étudiants les plus démunis, privés de leurs moyens de subsistance d'appoint.  
la nécessité de veiller au respect strict des conditions d'hygiène de la distribution.
- les besoins en logistique pour la collecte et l'irrigation en produits des nombreuses associations partenaires.

La Banque alimentaire multiplie ses efforts pour faire face :

- à l'évolution des réglementations : loi sur le gaspillage alimentaire, remises en cause des niches fiscales,
- à l'évolution des coûts de fonctionnement : augmentation du nombre de ramasses, moins d'emplois aidés, évolution du prix du carburant, nouvelles dispositions européennes,
- à l'accompagnement social des plus démunis.

## ■ Contenu

La convention, soumise à l'approbation du Conseil Municipal, vaut convention d'objectifs entre la Ville, et l'Association. Elle définit les modalités du soutien que la Ville apportera aux initiatives de l'Association.

Cette convention prévoit également que la Ville participe au conseil d'administration de l'Association en qualité de personne qualifiée. Ce représentant, élu, doit être expressément désigné par le Conseil municipal.

## ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

## ■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention d'objectifs et de partenariat à intervenir entre l'Association Banque alimentaire de la Loire et la Ville de Saint-Etienne,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint délégué, à signer cette convention dont un exemplaire est joint au présent dossier,
- désigner Monsieur Frédéric DURAND, Adjoint au Maire, en qualité de représentant de la Ville au Conseil d'Administration de l'association Banque Alimentaire de la Loire.

## ■ Décision

### **Proposition adoptée**

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Les membres ayant décidé de procéder à l'unanimité à un vote à main levée, est désigné, avec 59 voix pour Monsieur Frédéric DURAND, Adjoint au Maire, représentant de la Ville au Conseil d'Administration de l'association Banque Alimentaire de la Loire.

### **Détail des votes**

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIERI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait  
Le Maire

Gaël PERDRIAU